

L'an mil huit-cent cinquante huit, le trois du mois de mai, à trois heures du soir, par devant nous Jean-Marie Tourey, maire, officier de l'état civil de la commune de Carrouville, canton de Carbo sud, Département des Hautes-Pyrénées, sont comparus Jean Lamou, âgé de soixante six ans, cultivateur, et Dominique Bonnacarrère âgé de soixante deux ans, profession aussi de cultivateur, domiciliés à Carrouville, lesquels nous ont présenté son enfant sans vie, du sexe masculin, et nous ont déclaré que la mère de cet enfant est la nommée Marie Sentebory, âgée de trente deux ans, épouse de Dominique Lamarque, et que c'est aujourd'hui à onze heures du matin que cet enfant est sorti du sein de sa mère, en son habitation au dit Carrouville, ainsi que nous en sommes assurés, et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Bonnacarrère
Lamou
Tourey Maire

L'an mil huit-cent cinquante huit, le quatre du mois de mai à six heures du matin, par devant nous Jean-Marie Tourey, maire, officier de l'état civil de la commune de Carrouville, canton de Carbo sud, Département des Hautes-Pyrénées, sont comparus Jean Lamou, âgé de soixante six ans, profession de cultivateur et Dominique Bonnacarrère, âgé de soixante deux ans, profession aussi de cultivateur, domiciliés à Carrouville, tous les deux voisins de la défunte, lesquels nous ont déclaré que le trois mai courant, à

M^{re} 3
3



sieur du soir, Marie Centepere, âgée de trente deux
 ans, profession de ménagère, domiciliée à Carrouille,
 mariée à Dominique Lamour, profession de cultivateur,
 est décédée en sa maison, ainsi que nous nous en sommes
 assuré, et les déclarants ont signé avec nous le présent
 acte, après que lecture leur en a été faite.
 Bonnevalle Lamour
 Pouey & mais-